



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

« Les tendances de l'emploi territorial »

Panorama de l'emploi public territorial de la région Hauts-de-France

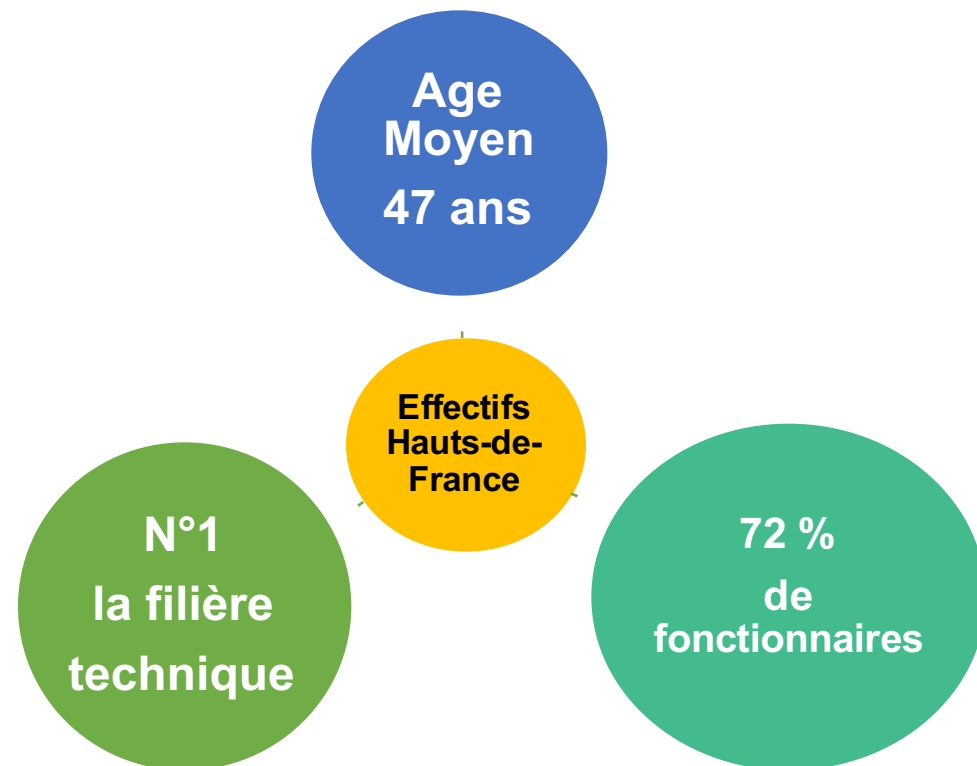
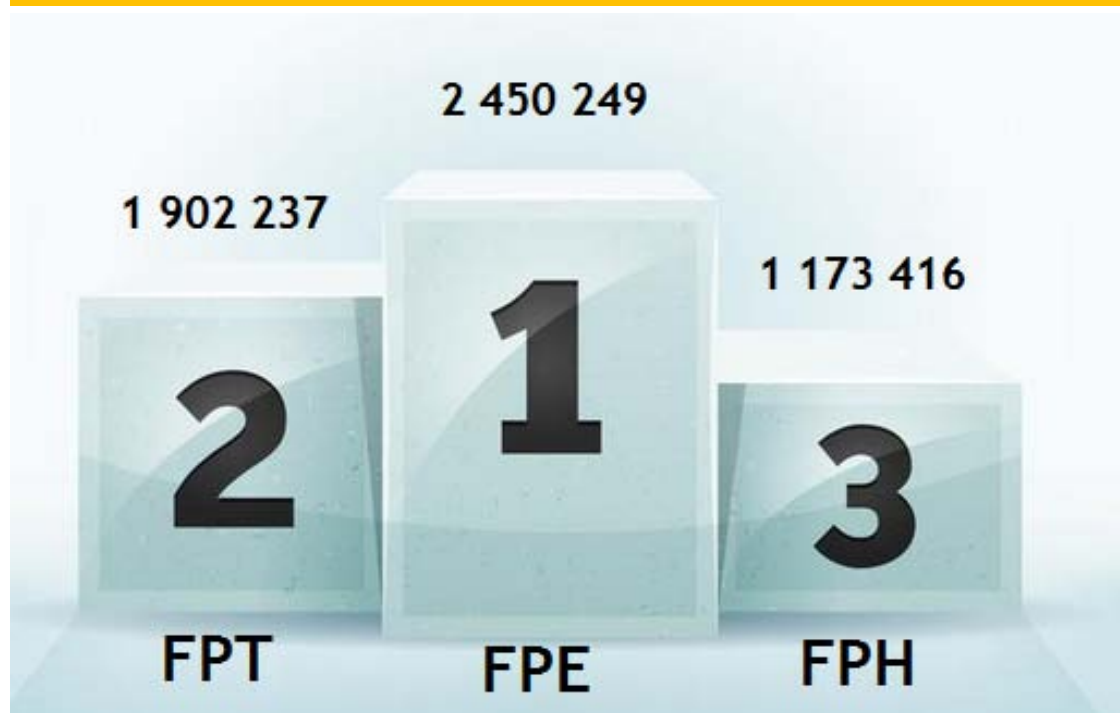
Séquence présentée par **Mathilde Icard**, Directrice générale du Cdg59. Avec la participation de **Cathy Tredez**, Secrétaire de mairie à la Mairie d'Anstaing et **Véronique Delahaye**, DRH de la Mairie de Mons-en-Baroeul Suivie d'une intervention de Mme Charlotte Lecocq, députée du Nord.



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Zoom sur la FPT des Hauts-de-France

Répartition des effectifs de la fonction publique





CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Cette séquence a été construite grâce aux travaux de l'observatoire régional de l'emploi public, compétence des Centres de gestion affirmée par le législateur. Il s'agit d'un partenariat entre les CDG des Hauts-de-France.

Point sur l'état des lieux de la FPT, les données clés :

1,9 Million : effectifs de la FPT à la fin 2017. La FPT est la **2ème** fonction publique en effectifs et la plus diversifiée dans ses métiers avec **299 métiers** répertoriés par le CNFPT dans son répertoire des métiers territoriaux.

Les effectifs territoriaux baissent entre 2015 et 2016 de **0,2%**, ils augmentent à nouveau en 2017 de **0,9%** du fait de la transformation de postes d'emplois aidés, qui ne sont plus financés par l'Etat, en postes de contractuels pour **0,7%**.

La FPT des Hauts-de-France est composée massivement de fonctionnaires (**72%**) et de contractuels (à **28%** dont **20%** sur emploi permanent).

Les agents relèvent principalement de la catégorie C (**73%**), la catégorie B représente **16%**, la catégorie A représente **11%**.

C'est dans la filière technique que l'on compte la part la plus importante de contractuels (**37%** des contractuels permanents).



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Afin d'introduire la séquence, les participants ont été sollicités en direct via un outil de vote par smartphone (VOXVOTE) pour se prononcer sur des questions relatives aux thèmes développés dans le panorama de l'emploi territorial de la région Hauts-de-France :



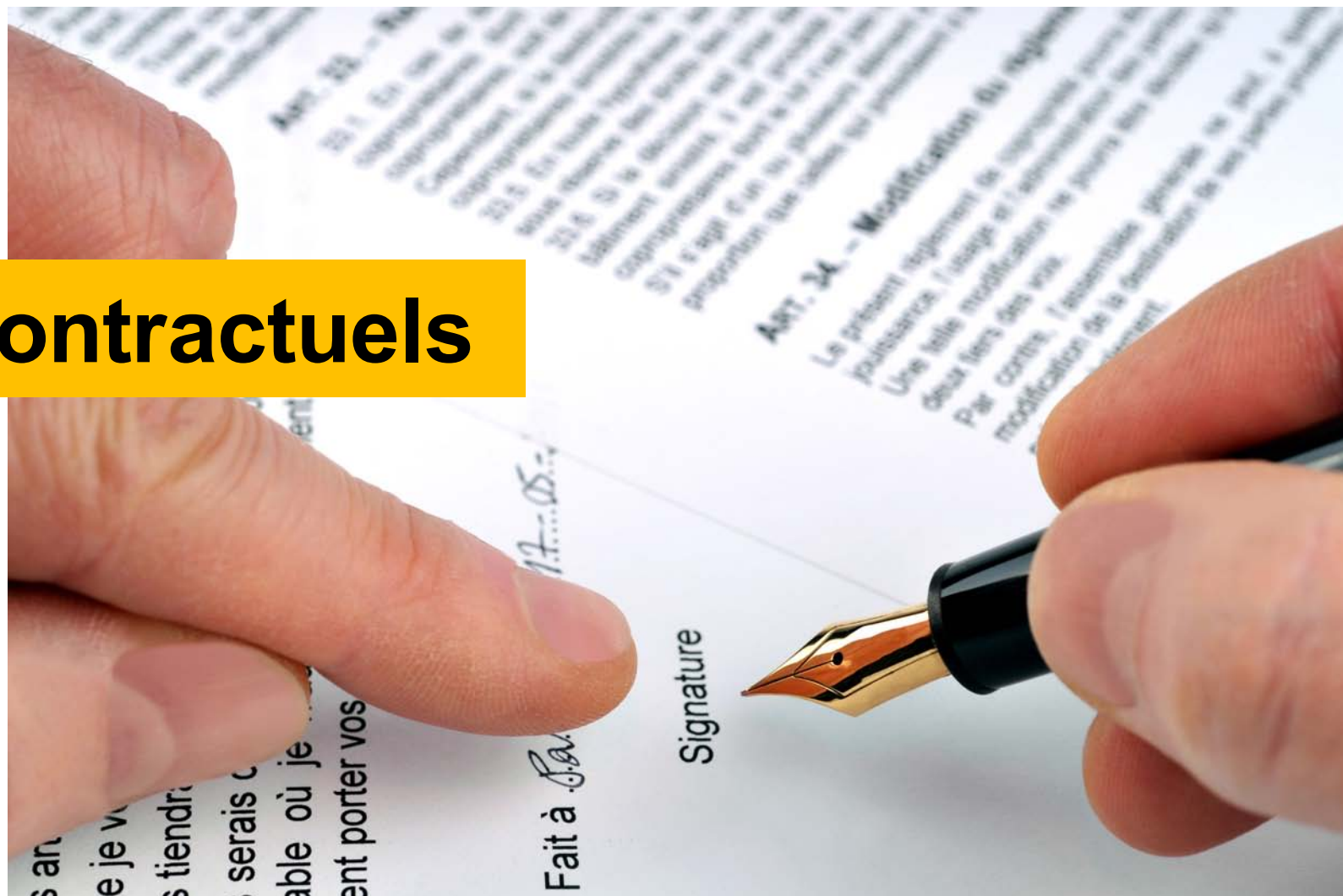
- les agents contractuels,
- l'absentéisme aux concours et examens professionnels,
- le télétravail,
- le jour de carence.

Cet outil de sondage se veut interactif et a pour objectif de faire participer l'audience en direct :
451 votes ont été ainsi enregistrés.

Remarques : les résultats issus des votes ne constituent pas un sondage représentatif des collectivités mais simplement l'avis des participants à l'instant de la CRET.



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL



Les agents contractuels

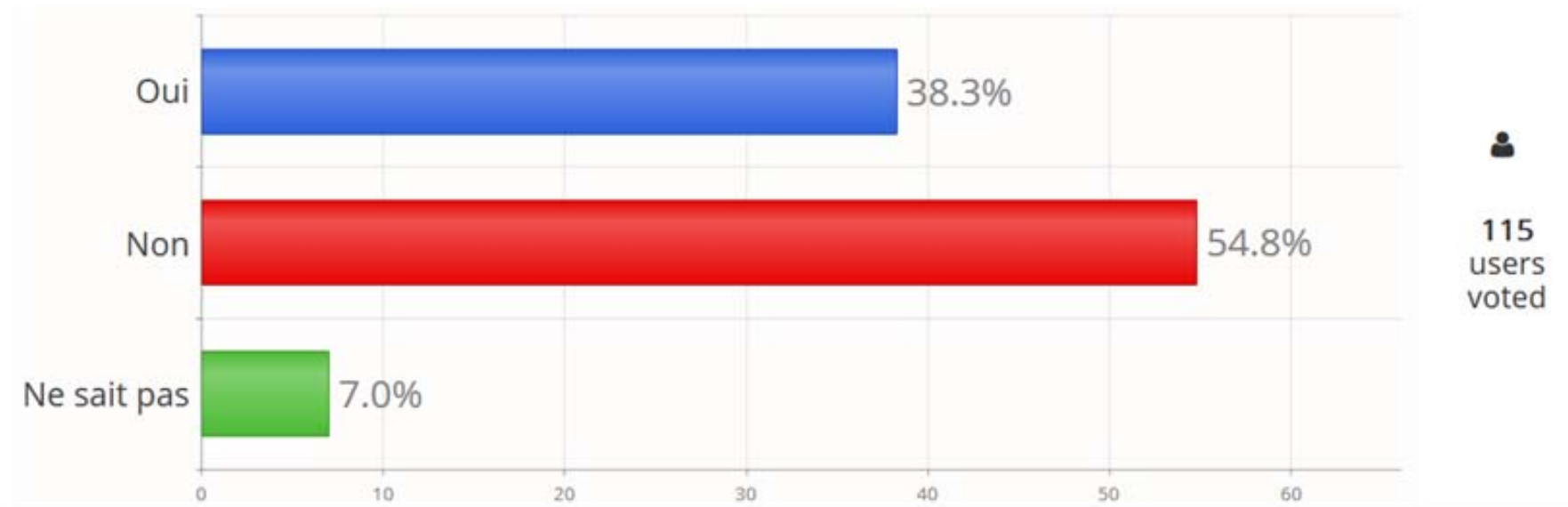
**1 sur 5
dans la FPT**



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°1 : les votes

1. Selon vous, l'arrivée de DGS issus du privé est-elle une bonne chose ?





CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°1 : les éléments de compréhension

Cette question reprend un sondage lancé par la Gazette des communes en juillet 2019. Les lecteurs de la Gazette des Communes considéraient à **73%** que ce n'est pas une bonne chose.

Ce qui inquiète, c'est la question de la culture territoriale. Pour mémoire, le cadre applicable permettait déjà de créer des passerelles notamment par le biais du concours avec la 3^{ème} voie.

L'inquiétude a pu porter sur l'abaissement des seuils. La loi ramène à 40 000 habitants le seuil minimal de population permettant le recrutement direct de contractuels aux emplois de direction (contre 80 000 hab. auparavant). Elle prévoit que tous les emplois seront ouverts aux contrats dans les communes de moins de 1 000 habitants et les EPCI de moins de 15 000 habitants.

Les nouvelles dispositions de la loi du 6 août 2019 renforcent la formation des agents contractuels, notamment des agents recrutés sur des emplois de direction. En effet, les personnes nommées à ces emplois par la voie du recrutement direct suivent une formation les préparant à leurs nouvelles fonctions sur des thèmes comme la **déontologie**, l'**organisation** et le fonctionnement des **services publics**.



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

**L'absentéisme
aux concours et examens**

32 %



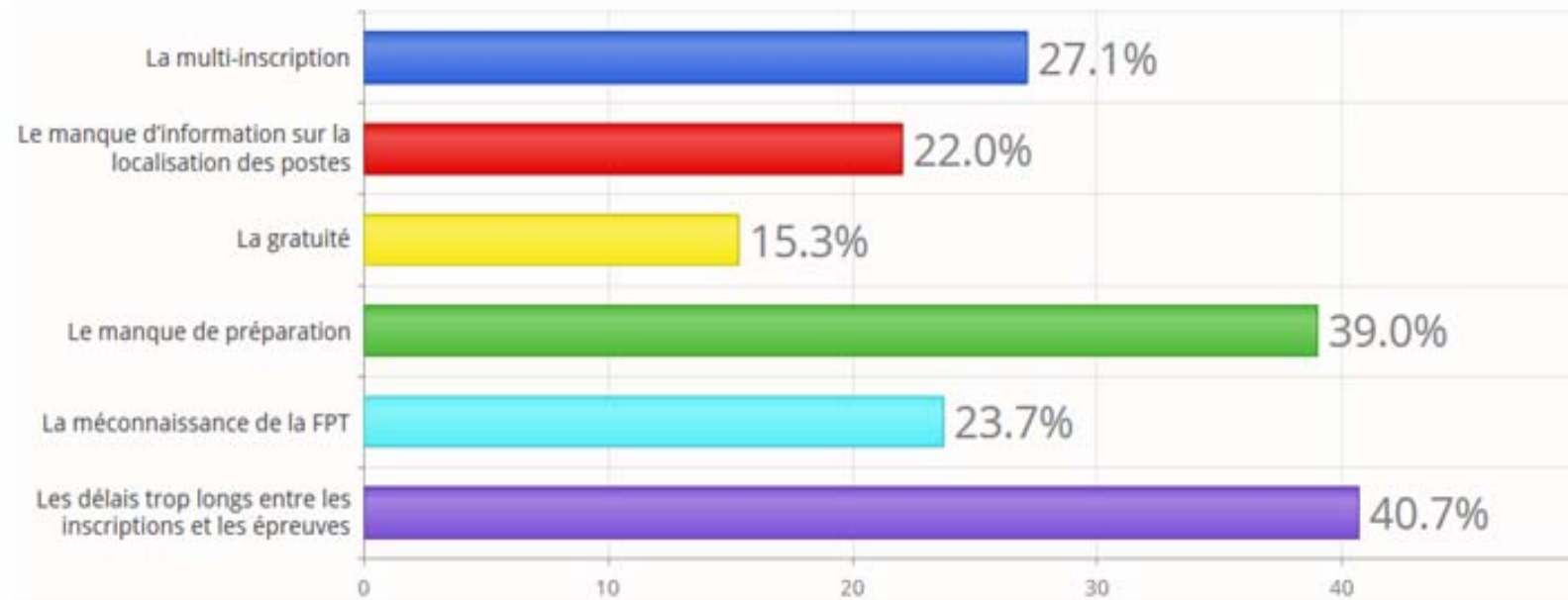
Intervenante : Cathy Tredez, secrétaire de mairie d'Anstaing



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°2 : les votes

2. Selon vous, quelles sont les raisons de l'absentéisme aux concours et examens ?



59
users
voted



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°2 : les éléments de compréhension

Le Cdg du Nord a accueilli sur la période de janvier 2019 à octobre 2019 près de **3 000** candidats au Centre de concours et d'exams Pierre Mauroy : plus de **450** candidats pour la filière technique, un peu plus **1 200** candidats pour la filière médico-sociale, et près de **1 000** candidats pour les filières administrative et culturelle.

En 9 mois, **3 000** personnes ont manifesté leur intention de devenir fonctionnaires, ce n'est pas rien !

Penchons-nous toutefois sur un chiffre qui interpelle : dans les Hauts-de-France, sur la période de 2013 à 2018, **32%** des candidats inscrits ne se sont pas présentés le jour des épreuves.

Plusieurs enjeux :

- une réponse technique à venir avec un décret pour éviter la multi-inscription sur un concours organisé par plusieurs Centres de gestion en contraignant les candidats à une seule inscription
- un enjeu de fond : faire connaître nos métiers, responsabilité institutionnelle des Centres de gestion en termes de promotion de l'emploi public



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Le télétravail

41 %

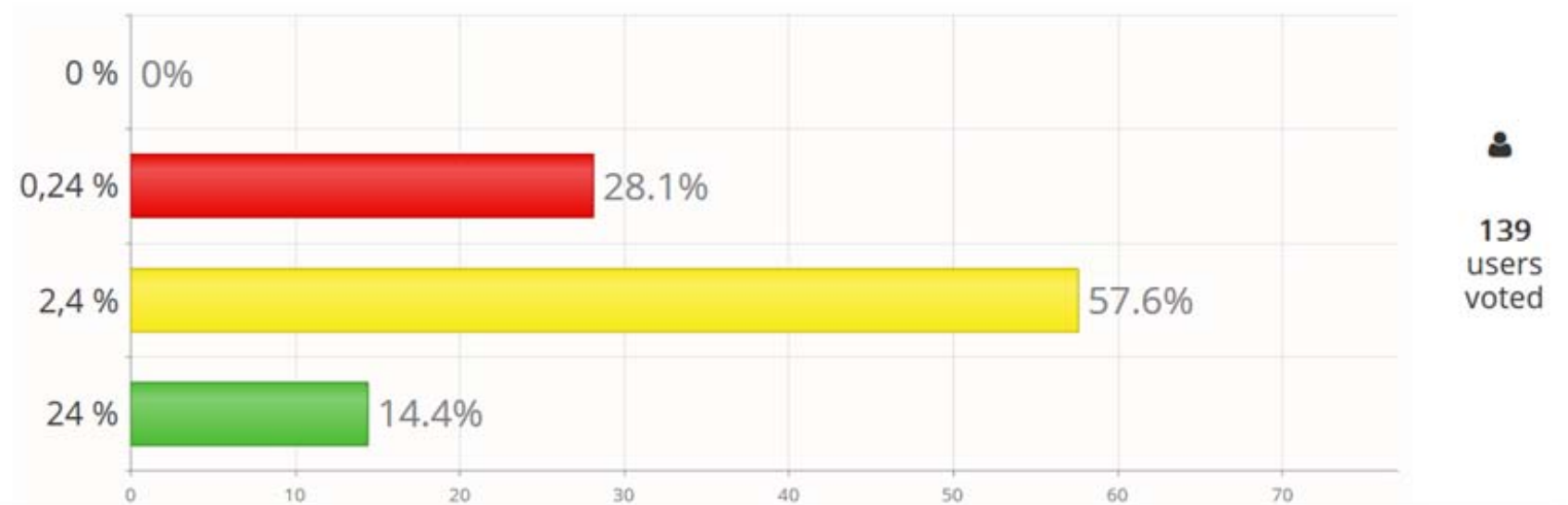




CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°3 : les votes

3. Selon vous, quelle est la part des agents publics des Hauts-de-France concernés par le télétravail ?





CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°3 : les éléments de compréhension

D'après une récente note de recherche du syndicat national des DG de collectivités, **41,3 %** des collectivités interrogées ont déclaré avoir mis en place le télétravail ou être en train de le faire.

On voit qu'il y a encore un écart entre les intentions et la réalité des déclarations. Le chiffre de **0,24 %** de collectivités qui l'ont mis en place est déclaratif et issu du Bilan social 2017.

Mais également certainement des formes de télétravail mises en place qui n'ont pas encore été reconnues de façon officielle (débattue en CT et adoptées par l'assemblée délibérante). Les centres de gestion peuvent accompagner les collectivités dans la préparation et la mise en œuvre des dispositifs de télétravail.



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Le jour de carence

**3,9 %
d'absentéisme**



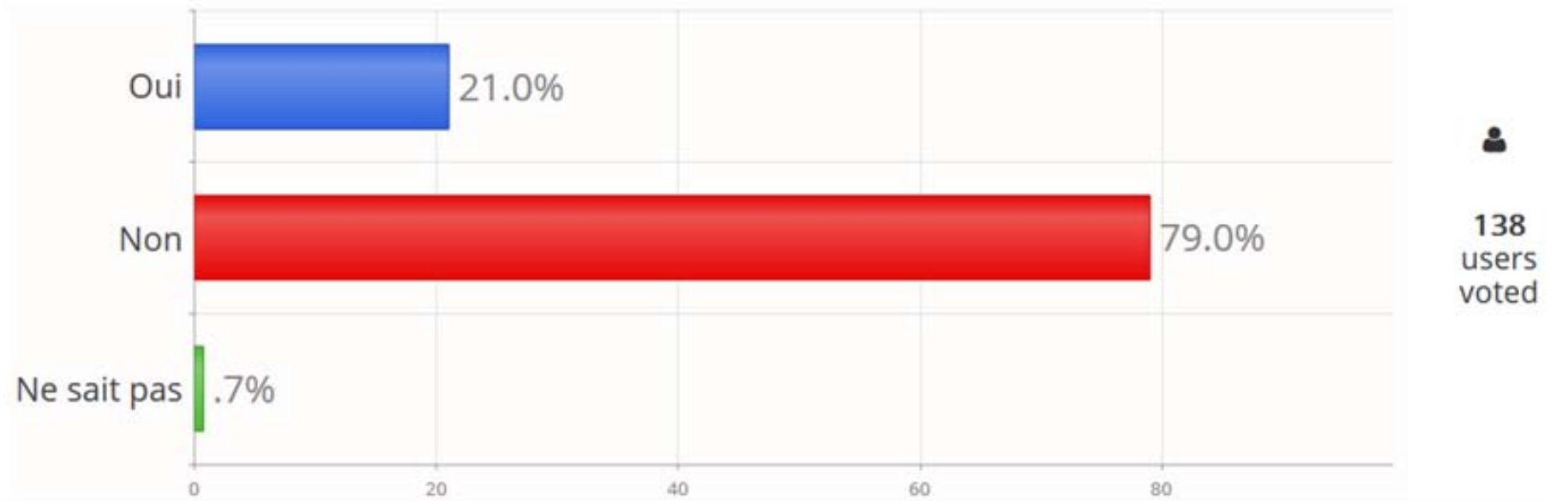
Intervenante : Véronique Delahaye, DRH de Mons-en-Baroeul



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°4 : les votes

4. Selon vous, le jour de carence est-il le meilleur moyen de lutter contre l'absentéisme ?





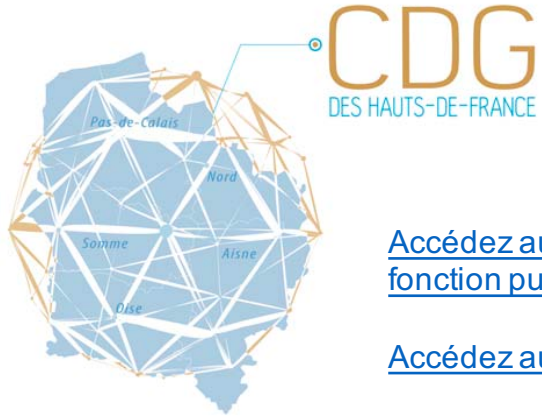
CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

Question n°4 : les éléments de compréhension

3,9 % c'est le taux enregistré pour maladie ordinaire.

L'étude de Sofaxis constate la diminution des arrêts de très courte durée et une augmentation de 20% de la durée moyenne des arrêts.

Nous mesurons, en tant que professionnels, l'importance des politiques de prévention.



CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI TERRITORIAL

[Accédez au Rapport - Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la fonction publique : un devoir, une urgence, une chance \(28 octobre 2019\)](#)

[Accédez aux informations sur Charlotte Lecocq](#)

« Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la fonction publique : un devoir, une urgence, une chance »

Charlotte Lecocq - Députée du Nord

